

Depuis le 22 mars les agents du Centre Hospitalier du Rouvray sont en grève illimitée.

L'intersyndicale CGT, CFTC, CFDT, SUD et le comité de grève, ont soumis à la direction et à l'ARS leurs revendications en date du 17 avril 2018. La dernière tentative de négociation avec la Direction, le 16 mai 2018, n'a pas abouti.

Les agents du CHR, soutenus par l'intersyndicale, occupent les locaux administratifs depuis le 22 mai 2018. 7 agents se sont mis en grève de la faim illimitée.



Plus déterminés que jamais, les agents du CHR du Rouvray dénoncent les **dysfonctionnements graves** qui mettent les **patients en danger** ainsi qu'une **détérioration des conditions de travail**. Ils demandent :

- **52 postes supplémentaires pour assurer l'accueil qui s'impose**
- **La suppression définitive des lits supplémentaires qui constituent une sur-occupation chronique de l'hôpital**
- **Une solution immédiate au problème des patients mineurs hospitalisés en unité « adultes »**
- **Une augmentation des effectifs**
- **L'arrêt définitif des fermetures des structures extrahospitalières**

Au salon HEALTHCARE à Paris 30 mai, lors du passage de Madame la Ministre Agnès BUZYN au Stand de la Fédération CFTC santé sociaux, elle nous explique que l'hôpital ne doit pas subir et faire les frais de dysfonctionnements organisationnels.

Concernant le CHR du Rouvray, son entourage nous informe d'une action rapide pour répondre aux difficultés du Centre Hospitalier du Rouvray. A ce jour, rien de nouveau, aucune avancée !

Cette situation inacceptable ne peut perdurer, car il s'agit de revendication qui nous interroge tous :

accueillir dignement les patients hospitalisés

Vos contacts

Patrick MERCIER 06.19.99.35.33

pmercier@cftc-santesociaux.fr

Jean-Marie FAURE 06.16.56.94.20

jmfaure@cftc-santesociaux.fr

WWW.CFTC-SANTESOCIAUX.FR

Fédération CFTC Santé Sociaux – 34 quai de la Loire - 75019 Paris

tel : 01 42 58 58 89 - fax : 01 42 58 58 96 - mail : fede@cftc-santesociaux.fr